



APPEL À PROJETS ET CONTRIBUTIONS

SORTIES • CINÉ-ÉCHANGE • CONFÉRENCES • ATELIERS • JEUX...



Naturellement **DEHORS!**

DU 15 MAI AU 15 JUIN

*le mois de la biodiversité
en région Centre-Val de Loire*



Faites labelliser vos manifestations

Naturellement dehors.....	p. 02
3 axes encouragés	p. 03
Labelliser et inscrire votre manifestation.....	p. 04
Bénéficiaire du kit de communication.....	p. 05
Calendrier	p. 05
Contact	p. 05

NATURELLEMENT DEHORS, LE MOIS DE LA BIODIVERSITE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

L'Agence régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire invite tous les acteurs du territoire à se mobiliser lors du mois de la biodiversité, du 15 mai au 15 juin 2022, et à faire labelliser leurs manifestations.

L'ambition :

Mettre la biodiversité au cœur de la société à travers des événements nature partout en région.

Mieux **faire connaître, comprendre** et **aimer** la biodiversité pour donner envie d'**agir** en faveur de sa préservation.

Le mois de la biodiversité vise à :

- Valoriser des animations existantes
- Imaginer des manifestations sortant des sentiers battus,
- Tisser des liens avec des acteurs inhabituels
- Susciter l'émerveillement de petits et grands
- Sensibiliser et mobiliser préservation de la biodiversité

Les publics cible :

Naturellement Dehors s'adresse prioritairement au grand public bien que certaines animations puissent parfois être réservées à des catégories de publics : scolaires, salariés, techniciens et gestionnaires, élus...

Exemples de manifestations :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| ➤ Sorties naturalistes | ➤ Rencontres techniques |
| ➤ Conférences scientifiques | ➤ Exposition commentée |
| ➤ Chantier participatif | ➤ Séances ciné-échange |
| ➤ Visites de sites | ➤ Jeux et excursions |

3 axes encouragés

Créer des partenariats avec des acteurs locaux

Afin d'ouvrir le mois à une majorité d'acteurs dans les territoires et toucher de nouveaux publics, l'ARB encourage à développer des dynamiques partenariales. Il est en effet souhaité que « Naturellement Dehors ! » s'appuie sur des projets élaborés en coopération entre différents acteurs locaux et régionaux, par exemple, entre une association naturaliste et un acteur économique, social, culturel, sportif, etc., implanté sur son territoire d'intervention.

L'intérêt est de s'appuyer sur de nouveaux relais pour créer des formats innovants, mutualiser des moyens et aller à la rencontre de publics inhabituels moins sensibilisés à la biodiversité : salariés, usagers, clients, adhérents d'un club ...

Proposer des animations inédites et des nouveaux formats

L'objectif principal est d'inviter les habitants à sortir dans la nature et vivre une expérience au cœur d'un site naturel. Les animations proposées peuvent aussi être pensées de façon à inviter la nature dans d'autres espaces par des animations allant à la rencontre des publics là où ils se trouvent : dans les centres-villes et centre-bourgs, les quartiers de vie, les magasins, ...






Si l'excursion naturaliste est le cœur de la programmation, « Naturellement Dehors ! » doit aussi proposer différents formats d'animations : spectacles, conférences, séances cinémas, expositions, jeux, sorties...

Il s'agit d'éveiller toutes les formes de curiosité et satisfaire différents centres d'intérêts.

Sensibiliser à la biodiversité, transmettre des messages et valeurs

« Naturellement Dehors ! » est l'occasion de faire passer de nombreux messages auprès des participants pour apporter un nouveau regard sur la biodiversité, inspirer, mobiliser.

Les animations proposées pourront s'inscrire dans une ou plusieurs thématiques traduisant un message essentiel :

-  La beauté de la nature et l'émerveillement
-  Les services rendus par la biodiversité
-  Les relations entre l'humain et la nature
-  Les actions et bonnes pratiques individuelles et collectives
-  Les avancées et connaissances scientifiques

Cette liste de thématiques n'est pas exclusive, les porteurs de projets peuvent envisager toute autre piste répondant aux objectifs de sensibilisation des publics.

LABELLISER ET INSCRIRE VOTRE MANIFESTATION

Tout organisateur d'une manifestation dédiée à la biodiversité, programmée entre le 15 mai et le 15 juin 2020, répondant aux objectifs et axes du mois de la biodiversité, décrits dans cet appel à projets, est invité à faire labelliser et l'inscrire au programme « Naturellement Dehors ! ».

L'ensemble des manifestations recensées seront valorisées dans le programme du mois de la biodiversité, consultable depuis le Portail régional de la biodiversité www.biodiversite-centrevaldeloire.fr.

1) Informer l'ARB Centre-Val de Loire de votre projet – **avant le 15 avril**

- > en remplissant le formulaire : [proposer une animation « Naturellement dehors ! »](#)
Ce formulaire permet de faciliter la coordination : recensement de l'ensemble des projets pour une meilleure vision globale, s'assurer de l'adaptation du projet proposé avec le mois de la biodiversité, et contacter les organisateurs.
- > en complément, vous pouvez contacter l'ARB Centre-Val de Loire pour vous aider à finaliser et formaliser votre projet

2) Recevoir la confirmation de la part de l'ARB

Vous recevrez une confirmation par mail de la labellisation de votre manifestation et le kit de communication « Naturellement Dehors ».

3) Renseigner votre manifestation dans l'agenda régional des sorties et animations nature **avant le 5 mai**

Seules les manifestations renseignées dans l'agenda <https://nature.regioncentre-valdeloire.fr> pourront être valorisées dans le programme du mois de la biodiversité. Elles seront ainsi automatiquement intégrées sur le Portail régional de la biodiversité et visibles dans le programme des animations *Naturellement dehors*.

- > **Si vous avez déjà un compte organisateur**, connectez-vous avec vos identifiants et renseignez directement votre manifestation sur le site en indiquant toutes les informations demandées et utiles. (voir en annexe 1 la liste des informations à renseigner et annexe 3 la procédure pour inscrire votre manifestation)
- > **Si vous n'avez pas de compte organisateur**, vous devrez en créer un et attendre qu'il soit validé pour pouvoir inscrire votre manifestation. (voir en annexe 2 la procédure pour créer un compte organisateur)
- > **Veillez à ajouter l'étiquette « Naturellement Dehors »** pour que celle-ci puisse être inscrite au programme et visualisable sur la page du mois de la biodiversité et sur la carte de la région.

BÉNÉFICIER DU KIT DE COMMUNICATION

L'ARB Centre-Val de Loire valorisera les animations inscrites dans le programme du mois de la biodiversité via :

- **Le Portail régional de la biodiversité** www.biodiversite-centrevaldeloire.fr : un article dédié à « Naturellement dehors ! » avec l'intégralité du programme et la liste (lien direct) de toutes les manifestations inscrites à l'agenda des animations nature.
- **La page facebook** de l'ARB : programme du mois et zoom sur des animations
- **Relations presse** : diffusion d'un communiqué à la presse régionale. Mise en relation de journalistes avec des organisateurs.
- **Un flyer** distribué dans toute la région : lieux publics, offices de tourisme, médiathèques, musées, cinémas partenaires, mairies ...
- **Une affiche A3** : dans les lieux publics et de manifestations

Chaque organisateur et partenaire de manifestation se verra remettre un kit de communication utilisable dans ses propres dispositifs de communication.

- **Bloc-marque « Naturellement Dehors ! »** pour insertion dans vos propres supports
- **20 Flyers et 3 affiches A3** pour diffusion libre. L'affiche comprend une zone blanche en pied de page pour vous permettre de la personnaliser et inscrire le titre, date, heure, lieu, contact de la manifestation
- **Bannière web** pour publication sur vos sites internet et pages facebook

CALENDRIER

- Jusqu'au 31 mars : échanges entre organisateurs et ARB sur les projets envisagés
- Jusqu'au 15 avril proposition d'animation via le formulaire
- 15 avril : lancement de la campagne de communication « Naturellement Dehors ! »
- Jusqu'au 5 mai : inscription de votre manifestation sur l'agenda des sorties nature

Contact

Pauline d'Armancourt

Chargée de mission Mobilisation citoyenne et Communication



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

Ligne directe : 02 38 53 53 60

Mobile : 07 71 91 12 24

3 rue de la Lionne – 45000 ORLÉANS

02 38 53 53 57

www.biodiversite-centrevaldeloire.fr

[Page Facebook](#) | [Page LinkedIn](#)